



LE POIL A GRATTER

Le journal de la CGT qui vous informe

1er trimestre 2017

EDITO

LES PERSONNELS EN « GRIPPE » AVEC LES POLITIQUES D'AUSTÉRITÉ !

Comment est-il possible qu'en 2017, les hôpitaux français soient débordés par une épidémie de grippe saisonnière ? C'est le produit d'une politique de réduction du financement de la Sécurité Sociale menée depuis plusieurs années par les gouvernements successifs qui entraîne fermetures de lits, réduction de l'offre de soins sur le territoire, suppressions de personnels, sans cesse dénoncées par la CGT.

Qu'a déclaré la ministre de la Santé le 21 décembre ? « (...) J'ai adressé aujourd'hui un message à l'ensemble des hôpitaux pour qu'ils soient particulièrement vigilants et déclenchent, si nécessaire, leurs plans habituels de mobilisation. Toutes les mesures nécessaires sont prises pour accueillir à l'hôpital les patients ayant besoin d'être hospitalisés ».

Comment le gouvernement peut-il demander toujours plus au personnel hospitalier, avec la politique d'austérité qu'il mène en poursuivant la suppression de lits, sous prétexte de virage ambulatoire, en imposant les Groupements Hospitaliers de Territoire (GHT) pour favoriser la mutualisation et la fusion de services et ainsi permettre la suppression de 22 000 postes ?

La Fédération CGT de la Santé et de l'Action Sociale revendique une politique de santé répondant aux besoins des usagers par un financement pérenne des hôpitaux, afin que tous les moyens soient déployés pour permettre aux personnels de prendre en charge dignement les patients. Cela passe par l'embauche de personnels et l'arrêt de toutes les fermetures de lits, de services et des instituts ou écoles de formation des professionnels.



7 Mars 2017

PERSONNELS EN COLÈRE

REVENDIQUONS

POUR NE PLUS SUBIR

Rassemblement

à 11h devant la sous-préfecture

Contre les fermetures de lits et de services qui débouchent sur des déserts sanitaires et sociaux

Contre les forfaits, franchises et dépassements d'honoraires, pour l'accès aux soins aux services sociaux et à une prise en charge du handicap, pour tous

Pour la défense de la Sécurité Sociale qui finance le secteur sanitaire, social et médico-social

Vœux de la Direction

L'ensemble du personnel tient à remercier sa direction pour l'invitation aux vœux et à la remise des médailles.

Une telle considération mérite d'être soulignée, surtout lorsque le nouveau directeur y est présenté !



Madame Normal fait « ses petites réformes » réformistes !

C'est important d'être réformiste se dit *Madame Normal*, il faut vivre avec son temps et puis surtout c'est si bien vu en haut lieu,

Allez, on y va pour les réformes « réformistes » :

- Tout d'abord : l'absentéisme

C'est quoi l'absentéisme ?

L'absentéisme, c'est tout simple, c'est quand on n'est pas là ! **point final** !

Donc on devrait **tout** pouvoir décompter de la prime : les jours de maladie, les congés exceptionnels, les décharges d'activité syndicales, les jours de repos, les congés annuels, les temps non travaillés, les RTT, les formations etc, etc..... **Tout, je vous dis tout !**

Mon nouvel arrêté 49 3 remplacera le précédent qui définissait ce mot, et toc voilà comment on fait des **économies réformistes** ! Et ce n'est pas tout

Je commence à en avoir ras le bol de tous ces personnels qui se mettent en arrêts maladie pour un oui ou pour un non et pour ceux qui ont passé la cinquantaine, c'est pire !!!!!

Ah ça, je n'ai rien contre « les quinquas » assure *Madame Normal*, mais, quand même, j'aimerais bien qu'ils dégagent de mon service pour les remplacer par « deux ou trois pèlerins » qui traînent par là

Alors je les aide un peu :

Réduction des effectifs, travail intensif de nuit, ports de charges, mutualisation, culpabilisation, rappels, démotivation, changement de plannings, RTT imposés, congés refusés, délocalisation....

Très bien, très bien *Madame Normal*, vous êtes très méritante avec vos « réformes réformistes » nous vous mettons 25/20 et « je dirais que » :

Nous attendons avec impatience vos suggestions sur la Qualité de Vie au Travail !

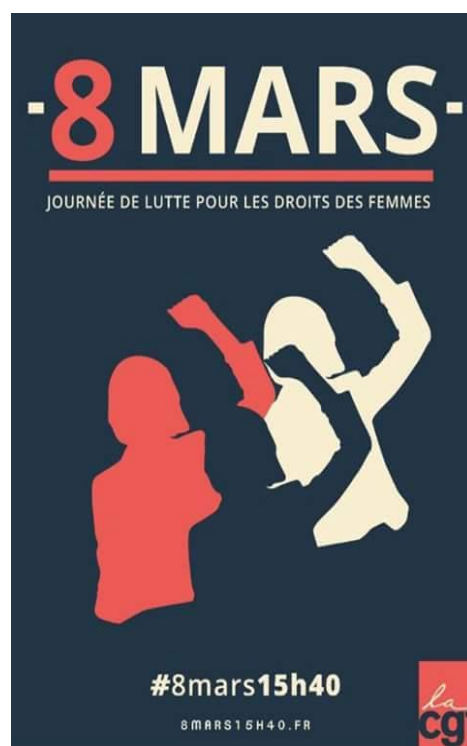
Vélo et syndicalisme..... à la CGT!



Robert Marchand vient d'établir un nouveau record du monde de vitesse à vélo dans sa catégorie, les plus de 105 ans.

En novembre 2016, accueilli chaleureusement par le comité confédéral national (CCN) de la CGT, il venait de gagner une autre médaille : la médaille d'honneur de la confédération pour ses 90 ans de syndicalisme CGT.

La CGT tient à adresser toutes ses félicitations à son fidèle camarade.



CGOS Cure d'austérité !

La situation catastrophique des hôpitaux due aux différentes réformes subies ces dernières décennies, des conditions de travail à la limite du supportable dans certains services, l'allongement des carrières due aux réformes des retraites, un management de plus en plus inhumain... ont fait augmenter les arrêts maladie de plus de 3 mois de plus de 5% par an depuis 2010.

Dans la même période, les restructurations hospitalières ont fait diminuer les contributions du CGOS.



La seule réponse faite aujourd'hui aux hospitaliers, c'est la diminution de leur revenu en cas de maladie. C'est inadmissible !

La CGT alerte le ministère depuis des années, sans aucune réponse, sur l'augmentation régulière des arrêts maladie longs. La CGT revendique le déplafonnement des cotisations du CGOS qui permettrait de maintenir à minima les prestations et à niveau celles de la maladie.

La maladie n'a malheureusement pas été la seule prestation impactée :

- * *suppression de la prestation mariage et du coupon sport*
- * *baisse de la prestation « Etude-Education »*
- * *baisse de moitié des vacances sociales qui profitaient aux plus bas coefficients familiaux*
- * *baisse de la prestation décès de 673€ à 163€*
- * *baisse des prestations « Naissance » et « Handicap »*
- * *diminution des participations à « Escalier vacances », culture et loisirs et renseignements juridiques*

La CGT a voté contre toutes ces mesures les mandaté.e.s CGT continueront à porter les revendications légitimes des hospitaliers sur l'action sociale, les vacances et les loisirs dans les instances et auprès du ministère.



Elections dans les TPE

Les salariés des TPE confirment la CGT comme première organisation, à dix points devant la deuxième !

Les résultats des élections de représentativité dans les Très Petites Entreprises confirment la CGT comme première organisation syndicale au plan national.

Les salariés qui se sont exprimés ont choisi de légitimer le syndicalisme CGT, qui propose, conteste, revendique, lutte et négocie !

La CGT sort confortée de cette élection et remercie les électeurs.



LA RUBRIQUE DU « PEAU ROUGE »

Les Textes, tous les Textes,
Mais rien que les Textes

La valeur du point d'indice dans la fonction publique

Après avoir été gelée pendant près de 6 ans, la valeur du point d'indice dans la fonction publique a été réévaluée depuis le 1er juillet 2016.

Le Décret n° 2016-670 du 25 mai 2016 portant majoration de la rémunération des personnels civils et militaires de l'État, des personnels des collectivités territoriales et des établissements publics d'hospitalisation a prévu l'augmentation de la valeur du point d'indice de la fonction publique au 1er juillet 2016. A cette date, la valeur du point d'indice est passée de 4,6303 € à 4,6581 €.

Cette valeur multipliée par l'indice majoré de l'agent donne le traitement brut mensuel. Depuis le 1er février 2017, le point d'indice dans la fonction publique est passé à 4,6860 €.



"Soyons réalistes : Exigeons l'impossible" pour 2017 !

Encore une année où nous allons mettre toute notre énergie au service de l'amélioration, de la défense des droits et des acquis des salarié-e-s. Rendons la société plus juste et meilleure pour les travailleurs et les personnes les plus démunies de notre pays. Ce n'est pas "une utopie" mais une réalité essentielle à faire vivre pour que l'avenir soit centré vers le progrès social et humain. Continuons à être la CGT offensive et dérangeante, un rempart aux idées et politiques régressives et extrémistes. Gagnons à être la CGT accessible et proche des préoccupations de toutes et tous. Poursuivons à être la CGT au cœur des luttes pour porter haut et fort les revendications des professionnel-le-s. Mettons en œuvre nos résolutions et nos perspectives pour cette nouvelle année

Syndicat C.G.T. - Centre Hospitalier VERDUN ST MIHIEL

B.P. 20713 - 55107 VERDUN Cedex

Poste : 6457 ou 4791 Tél : 03.29.83.64.57 - Portable : 06.37.01.93.82 - Mail : cgt.ch.verdun@hotmail.fr

Facebook : CGT Centre hospitalier Verdun St Mihiel @ : <http://chverdun.reference-syndicale.fr/>